

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4626 JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTIELLE

Justicia salue les décisions de la Cour constitutionnelle

L'ONG Justicia a dit noter avec satisfaction l'accalmie qui règne sur l'ensemble du territoire national, à la suite de la publication des arrêts de la Cour Constitutionnelle siégeant en matière de contentieux de candidatures à l'élection présidentielle. Ces arrêts, estime l'ONG, constituent une avancée de plus dans la tenue des élections dans un climat de paix et contribueront à réduire sensiblement les conflits électoraux.

Page 3

Des magistrats
de la Cour constitutionnelle



ENERGIE

La Snél va réduire les délestages à Kinshasa avec le poste de Kinsuka



Un transformateur de la Snél dans un quartier de Kinshasa
La Société nationale d'électricité (Snél) va s'attaquer au délestage et soigner la qualité de la fourniture du courant électrique à Kinshasa. La promesse a été faite par le directeur général, Fabrice Lusinde, en rapport avec l'inauguration le 8 novembre du poste électrique de Kinsuka relié à la centrale de Zongo II.

Page 4

MONGALA

Olpa exige la réouverture de la radio Top Lisala

L'ONG a saisi le gouverneur de la province, lui demandant de casser la décision « trop excessive et liberticide » prise par le maire de la ville contre le média et le journaliste Anicet Moleka à qui il a interdit d'exercer sa profession. Le responsable de la radio Top Lisala est accusé d'avoir laissé passer à l'antenne, le 30 septembre, le journaliste Anicet Moleka, poursuivi pour délit de presse.

Page 4

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE

Lancement de la gratuité des accouchements au Sud-Kivu

La province du Sud-Kivu a bénéficié du programme qui s'inscrit dans le cadre de la couverture santé universelle voulue par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi. C'est le ministre de la Santé publique, Dr Samuel-Roger Kamba, qui a lancé officiellement, dans le territoire de Kabare, le programme de la gratuité des accouchements dans ce coin du pays.

Page 3



Le ministre de la Santé lors du lancement de la gratuité de la maternité dans le territoire de Kabare au Sud-Kivu

ÉDITORIAL

Choix

Le ministère des Sports a instruit les comités nationaux olympiques et paralympiques de prendre les dispositions pour la réussite, en fin de saison, des assemblées générales ordinaires et électives. Le renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives congolaises pour les quatre prochaines années marque une étape déterminante dans la mise en œuvre de la politique de développement du sport.

Le but étant de rendre ces organisations plus dynamiques. Attendu qu'une fédération sportive vaut par sa capacité à développer la discipline sur toute l'étendue du territoire national, former les cadres techniques et remporter les médailles dans les compétitions internationales.

Cependant, le dynamisme dont font preuve certaines de ces structures masque à peine les faiblesses observées dans la résolution des conflits internes qui tirent leur origine des questions d'éthique et de gestion financière. Le développement tant souhaité s'en trouve remis en cause quand les intérêts personnels prennent le dessus sur la cohésion du groupe.

Il est dommageable de voir passer toute une olympiade sans que le vélo ne roule sur les artères des villes congolaises. La Fédération congolaise d'Athlétisme n'a, en effet, pas été épargnée par la crise post électorale d'où la difficulté à organiser des compétitions au niveau national.

Les fédérations sportives doivent désormais repousser leurs propres limites dans le choix des hommes et des femmes capables de faire progresser leurs associations sportives. L'expérience a montré que les candidatures imposées sont source de mauvais résultats.

Les Dépêches de Brazzaville

ACTION HUMANITAIRE

La FBCP fustige la gestion de l'ONG ADSSE

Pour l'ONG de défense des droits de l'homme, l'association en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) gère très mal le dossier qui la lie à cette institution jusqu'à mettre en péril la vie des réfugiés mis à sa disposition.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) s'est dite très préoccupée par le fonctionnement de l'ONG Association pour le développement social et la sauvegarde de l'environnement (ADSSE), qui est un partenaire du HCR à Kinshasa. « Selon des informations à notre possession, cette ONG à caractère international par la loi congolaise est une organisation familiale », a regretté FBCP dans une réaction du 30 octobre. Pour s'en convaincre, la FBCP note que quatre-vingts pour cent du staff d'ADSSE sont de la même famille ou de la même province. Les termes du partenariat avec le HCR piétinés La FBCP fait, en effet, savoir que l'ADSSE mène un projet avec le HCR dans la capitale congolaise pour assister les réfugiés dans les domaines d'assistance, éducation, santé, logement, etc. Mais, selon les bénéficiaires cités par l'ONG de défense des droits de

l'homme, le secteur de la santé est celui où il y a beaucoup des problèmes. « Ils protestent contre la façon de faire du centre médical de l'ADSSE établi à Kinshasa où il y a un médecin prénommé Pierre, qui est un fantôme, ainsi que ses deux collaborateurs dont les attributions ne sont pas connues. Les réfugiés urbains de Kinshasa enregistrent beaucoup de décès à cause de la négligence de l'ADSSE. Cette ONG a même mis une voiture à leur disposition pour suivre les malades, mais les malades ne profitent pas de tout », a souligné la FBCP.

A l'en croire, un examen médical demandé pour un cas d'urgence peut prendre des semaines ou des mois pour être réalisé. « Pire encore, l'achat des médicaments pour les malades peut prendre des jours ou des mois. Cette façon de faire est à la base de beaucoup de décès enregistrés dans

le nombre de réfugiés à Kinshasa », a souligné la FBCP. Et de regretter que l'ADSSE ait bloqué, bien que l'urgence s'impose, le bon d'examen d'un enfant anémique qui devrait se faire examiner à l'hôpital Mabanga depuis le 18 octobre. « C'est la raison pour laquelle le père de l'enfant veut ester en justice contre l'ONG ADSSE pour non-assistance à personne en danger », a fait savoir la FBCP. Face à ce constat, la FBCP interpelle le HCR et tout le système des Nations unies dont les règles en matière de gestion des projets sont très strictes. Cette ONG de défense des droits de l'homme se demande si les Nations unies, dont les textes prohibent l'engagement de deux personnes d'une même famille, peut financer une ONG familiale. Entre-temps, la FBCP qui dénonce ces faits, se dit déterminée à accompagner le père de l'enfant anémique dans ses démarches devant la justice.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2023

Justicia salue les décisions de la Cour constitutionnelle sur les candidatures

Pour l'ONG Justicia, les arrêts rendus par la haute juridiction sur les contentieux de candidatures à la présidentielle vont contribuer à la tenue des élections dans un climat apaisé.

Justicia ASBL a dit noter avec satisfaction l'accalmie qui règne sur l'ensemble du territoire national, en dépit de la guerre injuste du M23 soutenue par l'armée rwandaise qui sévit sur une partie du pays, à la suite de la publication des arrêts de la Cour constitutionnelle siégeant en matière de contentieux de candidatures à l'élection présidentielle. « Pour Justicia ASBL, ces arrêts constituent une avancée de plus dans la tenue des élections dans un climat de paix et contribueront à réduire sensiblement les conflits électoraux », a indiqué cette ONG dans un communiqué du 31 octobre signé par son président, Me Timothée Mbuya.

L'ONG invite, par ailleurs, le gouvernement congolais, dans le même sens et pour consolider ces acquis, à tout mettre en œuvre pour finaliser la décri-

pation politique notamment en procédant à la libération des prisonniers politiques et d'opinion. Justicia ASBL cite les cas des députés Mike Mukabayi détenu à la prison centrale de Makala, Daniel Safu en clandestinité, Jean Marc Kabund à Kabund condamné à sept ans d'emprisonnement, le journaliste Stanis Bujakera poursuivi pour propagation des faux bruits et faux en écriture, Richard Muyej, ancien gouverneur du Lualaba, interdit arbitrairement et sans décision de justice de quitter Kinshasa ni de se rendre au Lualaba ni même aller se faire soigner à l'étranger, Salomon Idi Kalonda, qui est poursuivi d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de collusion avec des responsables rwandais et du M23, des militants du parti politique Ensemble pour la République incarcérés à Lubumbashi, etc.

Dans ce même ordre d'idée,



Me Timothée Mbuya lors d'un point de presse à Kinshasa

cette organisation invite également les acteurs politiques et sociaux à redoubler de vigilance en mettant un point d'honneur sur l'observation électorale en tant

qu'élément essentiel pour non seulement accroître la transparence électorale, mais également disposer des éléments objectifs à faire valoir en justice en cas de

contentieux électoraux. Ces derniers sont également invités à la retenue, en évitant des propos incendiaires et pouvant déboucher à des attaques identitaires. L'ONG les exhorte à abandonner les campagnes électorales précoces dans les médias et par affichage public.

Justicia ASBL encourage, par contre, la centrale électorale à tout mettre en œuvre pour l'affichage des listes des électeurs et de la cartographie des bureaux de vote. Cette organisation rassure l'opinion de la formation et du déploiement incessamment des observateurs électoraux et des para-juristes dans plusieurs provinces du pays dont le Nord et le Sud-Kivu, le Maniema, les Kasai-oriental et central, Kinshasa, le Kongo central, le Haut-Katanga, le Lualaba, le Haut-Lomami et le Tanganyika.

Lucien Dianzenza

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE

Lancement de la gratuité des accouchements au Sud-Kivu

Après Kinshasa, c'est à la province du Sud-Kivu de bénéficier du programme qui s'inscrit dans le cadre de la couverture santé universelle voulue par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi.

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Samuel-Roger Kamba, a récemment lancé à l'hôpital général de Miti-Mureza dans le territoire de Kabare, le programme de la gratuité des accouchements dans ce coin du pays. C'était l'occasion pour le ministre Roger Samuel Kamba d'expliquer l'importance de la couverture santé universelle à travers la gratuité des accouchements. Il a rappelé que ce programme est contenu dans le premier discours d'investiture du président de la République. « C'est donc un programme qui est en cours depuis que le président a décidé qu'il faille mettre l'homme au centre de notre politique », a-t-il déclaré. Il s'est passé, a-t-il renchéri, beaucoup de choses avant qu'on arrive à la gratuité des accouchements. « Le président de la République a créé des structures pour mettre la couverture santé en place. Il a décidé d'avoir un plan stratégique pour que la couverture santé universelle soit une réalité.



Le ministre de la Santé lors du lancement de la gratuité de la maternité dans le territoire de Kabare au Sud-Kivu

C'est dans ce cadre-là que le premier choix que nous pour matérialiser cette devons faire, c'est d'aider politique, il a décidé que nos mamans et nos nou-

«Le président de la République a créé des structures pour mettre la couverture santé en place. Il a décidé d'avoir un plan stratégique pour que la couverture santé universelle soit une réalité. C'est dans ce cadre-là que pour matérialiser cette politique, il a décidé que le premier choix que nous devons faire, c'est d'aider nos mamans et nos nouveau-nés»

veau-nés», a fait savoir le ministre de la Santé.

Le ministre a également signifié qu'il s'agit d'un moment important dans la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, car la République démocratique du Congo a le taux de mortalité de la mère et de l'enfant le plus élevé au monde parce qu'avant la gratuité des accouchements, il y avait une barrière financière que certaines femmes enceintes ne pouvaient franchir. Par manque de moyens, certaines d'entre elles recouraient aux ac-

couchements à domicile s'exposant aux risques pour elles-mêmes ainsi que pour leur bébé.

La gratuité des accouchements est désormais effective pour treize provinces. Elle s'étend progressivement sur l'ensemble du territoire national. Elle comprend, entre autres, les consultations prénatales, l'échographie obstétricale, les accouchements simples, les accouchements par césarienne, les soins du nouveau-né, la vaccination, les consultations post-natales, les services de planification familiale et l'accès aux médicaments essentiels. Rappelons que peut avant le lancement de la gratuité des accouchements, le ministre de la santé a posé la première pierre pour la construction d'un centre de santé moderne de la gratuité des accouchements à Kavumu dans le cadre du programme de développement local des 145 territoires en sigle PDL-145T. Au total, 22 centres de santé seront construits dans ce territoire.

Blandine Lusimana

ENERGIE

La Snél va réduire les délestages à Kinshasa avec le poste de Kinsuka

La Société nationale d'électricité (Snél) va s'attaquer au délestage et soigner la qualité de la fourniture du courant électrique à Kinshasa. La promesse est faite par le directeur général, Fabrice Lusinde, en rapport à l'inauguration le 8 novembre du poste électrique de Kinsuka relié à la centrale de Zongo II.

Les clients de la Snél de Kinshasa bénéficient, depuis quelque temps, d'un service assez approximatif dans la desserte en énergie électrique, avec des coupures intempestives et des délestages dans plusieurs quartiers de la capitale. Mais, dans très peu de temps, la tendance va radicalement se renverser. Le directeur général de la Snél a donné des assurances quant à ce. « Les Congolais vont passer les fêtes de fin d'année dans la lumière. Il y aura moins de délestage et des coupures d'électricité, la desserte est en train d'être améliorée. D'ici le 8 novembre, l'électricité deviendra stable. Et le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, va inaugurer un nouveau poste de la Snél à Kinsuka. Ce qui va améliorer de façon significative la qualité de la desserte à Kinshasa », a-t-il déclaré. Et il a ajouté que ce poste sera connecté à la centrale Zongo II. C'est la raison de la très récente présence du DG Fabrice Lusinde et quelques élus sur



Un transformateur de la Snél dans un quartier de Kinshasa

le site de la centrale érigée sur la rivière Inkisi dans le Kongo central, d'une capacité installée de 150 mégawatts.

Cette annonce est positivement accueillie dans l'opinion. Vice-président de la Commission aménagement du territoire, Décentralisation et NTIC, Papy Mboyo affirme que le problème va effectivement diminuer avec la connexion

du poste de Kinsuka avec la centrale de Zongo II. « Le problème de délestage que nous connaissons à Kinshasa va sensiblement diminuer à la satisfaction générale de la clientèle », a-t-il dit. La délégation de la Snél SA s'est rendue aussi à Nsanda dans la province du Kongo central, site dédié à la formation des agents de l'entreprise, où le DG Fabrice

Lusinde et ceux qui l'accompagnent ont reçu un accueil chaleureux.

Sur place, le patron de la Snél SA a présenté le projet Snél&Moi qui inclut le paiement des factures par voie électronique et l'installation des compteurs communicants appelés Snél Box. Au quartier pilote de Genève par exemple, 101 compteurs ont été installés. Selon Justin Dédé Kodoro, membre du Conseil d'administration de la Snél SA, c'est encore un projet pilote expérimenté à Kisantu, avec près de 100 clients, et l'application est encore au niveau de test. Mais un test qui s'avère réussi depuis un mois déjà. Et cela rencontre les attentes du chef de l'Etat qui, au cours d'un conseil des ministres, avait instruit la Snél et la Régideso de digitaliser leur système de paiement et de gestion de consommation. Le rapporteur de la commission susmentionnée a, pour sa part, plaidé pour l'installation rapide des compteurs même au sein des institutions.

Et le DG Fabrice Lusinde a laissé entendre ceci : « Une turbine sera remise en service au plus tard le 8 novembre et cela va aider les clients du côté Ngaliema à avoir du courant sans délestage ». Il a fait mention de l'installation des compteurs à prépaiement dans les institutions, même si celles-ci sont souvent des clients insolubles de la Snél SA. Et l'installation de ces compteurs exige des fonds importants évalués en millions de dollars dont ne dispose pas la Snél SA à l'instant, d'autant plus que l'Etat congolais doit ce géant de l'énergie électrique quelque 150 millions de dollars et plus de 29 millions à la Régideso. Revenu à la tête de l'entreprise après une suspension sur des accusations infondées, le DG Fabrice Lusinde est déterminé à redresser la société afin de satisfaire les milieux d'abonnés au pays, cela dans l'optique de la matérialisation de la vision du chef de l'Etat dans le secteur de l'énergie.

Martin Enyimo

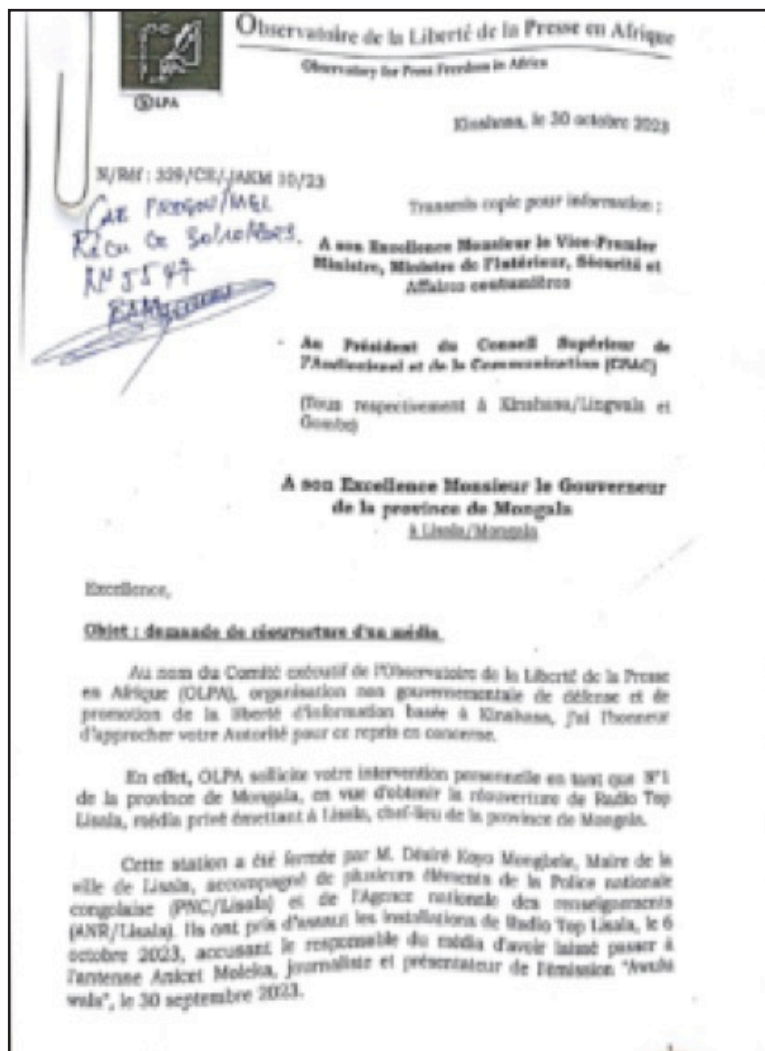
MONGALA

Olpa exige la réouverture de la radio Top Lisala

L'ONG a saisi le gouverneur de la province, lui demandant de casser la décision « trop excessive et liberticide » prise par le maire de la ville contre le média et le journaliste Anicet Moleka à qui il a interdit d'exercer sa profession.

Dans une lettre datée du 30 octobre 2023, l'ONG de défense et de promotion de la liberté d'information basée à Kinshasa, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a saisi le gouverneur de la province de Mongala pour lui exiger la réouverture immédiate de la radio Top Lisala et l'annulation des « mesures excessives » du maire de la ville de Lisala contre ce média et le journaliste Anicet Moleka, qui a été interdit d'exercer sa profession. « Olpa sollicite votre intervention personnelle en tant que numéro un de la province de Mongala, en vue d'obtenir la réouverture de Radio Top Lisala, média privé émettant à Lisala, chef-lieu de la province de Mongala », a souligné cette organisation dans la lettre signée par son secrétaire exécutif par intérim, Chancelle Nsingi.

Pour l'Olpa, la réduction au silence de Radio Top Lisala et l'interdiction d'exercice professionnel visant Anicet Moleka paraissent à première vue comme des mesures excessives. L'ONG note, cependant, que l'ancien journaliste de Radio Top Lisala devenu maire de la ville, Désiré Koyo, a violé par inadvertance, dans sa décision, non seule-



La lettre de l'Olpa au gouverneur de la Mongala

ment les dispositions constitutionnelles, mais aussi celles de l'Ordonnance-loi N°23/009 du

13 mars 2023 fixant les modalités d'exercice de la liberté de la presse, la liberté d'information et

d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République démocratique du Congo (RDC). Cette décision va également, selon l'Olpa, à l'encontre de la loi organique du 10 janvier 2011 portant composition, attribution et fonctionnement du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac).

C'est donc en affirmant connaître l'attachement du gouverneur de la province de Mongala aux principes de l'Etat de droit prôné par le chef de l'Etat que le comité exécutif de l'Olpa dit rester convaincu que ce dernier ne va pas cautionner cette forfaiture, et va annuler, en tant qu'autorité hiérarchique, les deux décisions liberticides du maire de la ville qui, selon l'ONG, mettent en danger la liberté de presse dans cette juridiction et sapent les efforts du président de la République de faire de la presse un véritable quatrième pouvoir. « L'Olpa vous remercie anticipativement pour toute initiative tendant à lever immédiatement et inconditionnellement les mesures excessives du maire de la ville contre le média et le journaliste Moleka », a souligné cette ONG.

Et il a fait savoir que cette station a été fermée par le maire de la ville de Lisala, accompagné de plusieurs éléments de la police et de l'Agence nationale des renseignements de Lisala qui ont pris d'assaut les installations de ce média, le 6 octobre. Ils accusent le responsable du média d'avoir laissé passer à l'antenne, le 30 septembre, Anicet Moleka, journaliste et présentateur de l'émission « Awulu wala ».

Alors qu'en date du 4 août, Désiré Koyo Mongbele avait publié un arrêté urbain N°006/BMV/Lis/DICM/2023 retirant à Anicet Moleka la plénitude des droits d'émettre ses émissions à toute radio émettant à Lisala, l'accusant de poser des actes qualifiés des « délits de presse ». « Depuis lors, Radio Top Lisala est assié-gée par les éléments de sécurité qui interdisent tout accès au personnel. En outre, le journaliste Moleka est contraint de vivre en clandestinité à la suite d'un mandat d'amener qui aurait été émis contre sa personne », regrette l'Olpa. Les copies de cette lettre ont été envoyées au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières ainsi qu'au président du Csac.

Lucien Dianzenza

ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Le Dr Richard Sita se félicite de la vision de Felix-Antoine Tshisekedi

Pour ce jeune entrepreneur congolais et responsable du Risien society, promoteur de la marque Ngola, la vision du chef de l'Etat de faire des millionnaires congolais, par la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, répond clairement à l'idée d'un Congo fort et prospère.

Le président-directeur général (PDG) du Risien Society, le Dr Richard Sita Tamusasa, a salué la vision du chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes. Ce Congolais qui est le promoteur de la gamme Ngola a exprimé sa satisfaction après la rencontre dénommée « Meet the president » organisée le 30 octobre au chapiteau de la cité de l'Union africaine, dans le cadre du mois de l'entrepreneuriat, au cours de laquelle le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a échangé avec cent vingt jeunes entrepreneurs congolais venus de toutes les provinces du pays. Au cours de cette rencontre, le président Félix-Antoine Tshisekedi a réitéré, devant les jeunes entrepreneurs congolais, sa vision pour l'émergence d'une classe moyenne en République démocratique du Congo (RDC). « *Le président Félix-Antoine Tshisekedi a une vision claire pour ce Congo que nous voulons fort et prospère. Avec cette détermination, je crois fermement que le pays est dans le bon* », a souligné le PDG du Risien society. En un avenir radieux de l'entrepreneuriat dans le pays.



Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi suivant les explications du Dr Richard Sita

Richard Sita a également salué l'implication dans cette vision du président Félix Tshisekedi de certains Congolais qui, selon lui, croient également en cette vision et ont pris l'engagement de concourir à sa mise en œuvre à travers leurs structures respectives. Il s'agit notamment du directeur général du Fonds de garantie de l'entrepreneuriat congolais, Laurent Munzamba, ceux de l'Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat congolais, Godefroy Kizaba Amkampese, de l'Agence pour la promotion

des classes moyennes congolaises et du Fonds spécial pour la promotion, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes. Il a souligné le soutien et l'accompagnement de leurs projets par les établissements publics qui travaillent dans leurs secteurs respectifs et conduits par ces Congolais. Le PDG du Risien society a, par ailleurs, insisté sur la disponibilisation des moyens conséquents en vue de permettre l'atteinte de ces objectifs bien assignés dans la vision du président de la République dans le financement

des projets des entrepreneurs congolais.

Le chef de l'Etat s'imprègne des réalités de la gamme Ngola

Dans la matinée, alors qu'il faisait le tour des expositions des produits des jeunes entrepreneurs qu'il devrait rencontrer dans la soirée, Félix-Antoine Tshisekedi s'est arrêté devant la gamme Ngola, la marque cosmétique congolaise produite par Le Risien society, qui comprend le savon, le lait de beauté, la poudre, la pommade

et l'huile pour les cheveux, le parfum, la pommade contre les vergetures, Enzenze fort, etc. Devant cet étalage, le président de la République a posé quelques questions au promoteur de cette marque, le Dr Richard Sita. Et ce dernier lui a donné tous les éléments d'information en rapport avec ces produits qu'il avait touchés.

Le soir, lors de la rencontre prévue à la cité de l'UA, en effet, le chef de l'Etat a promis de mobiliser plus de moyens pour accompagner les entrepreneurs congolais. « *Je veillerai à ce qu'il y ait encore plus de moyens pour vous accompagner. Vous pouvez compter sur nous pour vous donner plus de possibilités pour vous soutenir davantage. Vous aurez tout ce qu'il faut pour être compétitifs* », a-t-il promis dans son discours devant ces jeunes entrepreneurs. Et d'interpeller ces entrepreneurs devant lui, en les encourageant à faire plus d'efforts, en soignant le service et en s'acquittant de leur devoir. « *Un pays se construit aussi avec les impôts* », a-t-il rappelé.

Lucien Dianzenza

IXES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Une mission d'audit à Kinshasa pour la reddition des comptes

Conduite par Zeina Mina, directrice du Comité international des jeux, la délégation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est arrivée depuis le 29 octobre à Kinshasa dans le cadre d'une mission d'audit de cinq jours.

Le Comité national des jeux a rejeté officiellement, le 30 octobre, l'affectation des 324 millions de dollars USD à l'organisation des jeux. Dans son communiqué, il explique la confusion par le fait que le ministère des Finances a mis dans le même panier les fonds alloués au Comité national, qui s'élèvent à 66,9 millions de dollars USD, et ceux attribués au ministère des Travaux publics pour la construction des infrastructures. « *Nous sommes en mission après les jeux, je suis accompagné par un commissaire aux comptes de la Direction générale des finances publiques françaises pour effectuer un audit sur le budget opérationnel des IXes jeux* », a précisé Zeina Mina à son arrivée le dimanche à Kinshasa. Il s'agirait donc d'une activité

ordinaire de l'OIF, sans aucune connotation politique particulière. Toutefois, elle intervient au moment où une vive polémique entoure de plus en plus la gestion de ces jeux.

En effet, lors de sa dernière sortie médiatique, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a clairement mis en cause la gestion du Comité national des jeux de la Francophonie (CNJF). Outre l'explosion des dépenses, qui sont passées à 234 millions de dollars contre des assignations initiales de 66,9 millions d'euros, plusieurs agents du CNJF organisent des sit-in devant le ministère des Finances. Ceux-ci ont accumulé trois mois d'arriérés de salaires et exigent aujourd'hui leurs rémunérations. Il s'agit également des créances de différents prestataires qui

ont contribué au succès de ces jeux.

En réaction à ces accusations, coïncidant avec l'arrivée des experts de l'OIF à Kinshasa, le CNJF a tenu à relever plusieurs faits troublants. D'abord, son directeur national, Isidore Kawandja, est surpris par les affirmations de Nicolas Kazadi. « *L'étonnement est d'autant plus grand que le ministre des Finances est non seulement membre mais aussi vice-président du comité de pilotage des Jeux de la Francophonie* ». En d'autres termes, il détient tous les chiffres à son niveau. Autre fait troublant, le moment choisi par l'argentin national pour sortir du silence : « *Les propos interviennent curieusement au moment où une délégation de l'OIF séjourne à Kinsha-*

sa pour faire la reddition des comptes, un exercice logique après l'organisation des Jeux de Kinshasa ».

Pour Isidore Kawandja, le ministre des Finances est effectivement le mieux informé du budget alloué à l'organisation des jeux. Selon lui, la polémique actuelle ne serait finalement que le fruit d'une confusion. « *Le volet de la construction ne relève aucunement du CNJF, mais bien du ministère des Infrastructures et de celui des Finances qui avaient la responsabilité de la construction, la réhabilitation et l'aménagement des infrastructures* ». Par conséquent, le budget alloué à l'organisation des Jeux de la Francophonie est totalement différent de celui réservé aux infrastructures. « *Le budget arrêté et validé par le co-*

mité de pilotage pour l'organisation des Jeux avait été fixé à 66,9 millions d'euros. Celui-ci a été approuvé comme tel par l'OIF », a déclaré le ministre des Finances. Très loin des 324 millions de dollars que le ministère des Finances affirme avoir dépensé, ce budget initial n'a pas été débloqué à ce jour dans son intégralité.

Autre argument de taille pour le CNJF, Isidore Kawandja atteste avoir bénéficié d'un accompagnement de la brigade financière de l'Inspection générale des finances (IGF), affectée à son comité depuis le 24 janvier 2022 jusqu'à ce jour. « *Cette brigade a rendu son rapport à ce propos lors d'une communication conjointe faite par l'IGF et le CNJF* ». Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

SOMMET DES TROIS BASSINS

Renforcer la coopération scientifique entre les gouvernements

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a publié, en amont du sommet, un document d'attente appelant à une alliance solide, au financement et à des mesures multiples pour accélérer les efforts de conservation, de gestion durable, de coopération scientifique et technique entre les États afin de restaurer les écosystèmes forestiers.

A l'issue du sommet, le responsable mondial des forêts au WWF, Fran Price, interrogé par la presse, a déclaré : « Les forêts tropicales sont riches en biodiversité et revêtent une grande importance culturelle et économique pour les populations du monde entier. Mais elles continuent d'être menacées par la déforestation et la dégradation des forêts. Le sommet des trois bassins a permis d'entamer des discussions importantes sur l'avenir de ces forêts et sur les solutions nécessaires pour relever les défis auxquels elles sont confrontées, mais nous sommes déçus qu'il n'ait pas débouché sur une alliance des trois bassins, comme nous l'espérons ». Et d'ajouter : « À l'avenir, il sera important d'avoir une représentation plus solide et un leadership de haut niveau des trois régions, ainsi qu'une discussion plus structurée sur des sujets tels que la manière de s'attaquer collectivement aux moteurs de la déforestation, de promouvoir la restauration et la gestion durable des forêts ».

Pour sa part, le directeur du WWF pour le bassin du Congo, Martin Kaluapa, a relevé : « Nous sommes encouragés par les engagements



Des participants au sommet des Trois Bassins Tropicaux/Adiac

pris lors de ce sommet. Les gouvernements des trois bassins doivent maintenant profiter de ce nouvel élan pour encourager des actions concrètes visant à restaurer les forêts, à renforcer la coopération scientifique et technique, à stopper et à inverser la perte de biodiversité et à adopter des mesures pour faire face à la crise climatique. Ces forêts sont essentielles à la subsistance et à l'identité culturelle de dizaines de millions de peuples autochtones et de communautés locales. Le leadership des pays des trois

bassins sera déterminant pour garantir une planète vivable aux générations futures ».

Afin de rappeler l'importance de la forêt tropicale, le maître de conférences à l'université d'État de Papouasie (Indonésie), Yustina Lina Dina Wambrau, a déclaré : « La protection des écosystèmes de la forêt tropicale humide dans les trois bassins sera couronnée de succès si nous incluons les peuples autochtones et les communautés locales qui vivent à l'intérieur de la forêt en tant qu'acteurs principaux. La fo-

rêt est un lieu sacré pour de nombreux peuples autochtones et communautés locales qui la gèrent de manière durable pour y vivre depuis des générations. Pour les peuples autochtones, la forêt et la communauté sont interconnectées ; par conséquent, la survie de notre peuple dépend de la longévité de la forêt, de la couverture totale de la canopée de la forêt tropicale, et de la disponibilité de la nourriture et des médicaments naturels que la forêt fournit ».

Les forêts abritent plus de la moitié des espèces terrestres d'animaux, de plantes et d'insectes de la planète. Elles luttent contre le changement climatique en raison de leur capacité à retirer le carbone de l'atmosphère et à le stocker, ce que l'on appelle l'atténuation forestière. Ainsi donc, le coordinateur d'OKANI, une association de peuples autochtones au Cameroun, Venant Messe, a rappelé : « Nous sommes venus à ce sommet pour obtenir un soutien en faveur de la reconnaissance et de la cession des terres ancestrales des populations autochtones. Plus les populations autochtones se verront confier la responsabilité de gérer leurs terres ancestrales dans ces

forêts, meilleure sera la conservation des forêts. Nous recherchons donc un partenariat gagnant-gagnant de la part de cette coalition pour la nature à une condition que nos terres ancestrales soient reconnues et que nous ayons le plein droit de les gérer ».

De même, le chef autochtone de l'Institut d'études dayak (Indonésie), Marko Mahin, a souligné : « Les écosystèmes des forêts tropicales humides dans la région des trois bassins, y compris dans des pays comme le Congo, le Brésil et l'Indonésie, peuvent être restaurés et protégés avec succès si les peuples autochtones et les communautés locales sont inclus dans le processus de gestion. Pour pouvoir participer, les droits des peuples autochtones doivent être officiellement reconnus par la loi et leur droit à gérer leur forêt doit être reconnu afin qu'ils soient en mesure de gérer leur écosystème de manière durable ». Rappelons que les trois bassins forestiers tropicaux : Amazonie, Congo et Bornéo-Mékong abritent les deux tiers de la biodiversité terrestre et assurent la subsistance de plus d'un milliard de personnes.

Fortuné Ibara



WWF together possible.

ANNONCE : RECHERCHE D'UN FINANCE MANAGER

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le Programme WWF recherche pour ses bureaux au Gabon et en République du Congo, un **Directeur Financier H/F** qui sera basé à Brazzaville.

Mission principale : Le Directeur Financier (DF) fournira la supervision et les conseils nécessaires aux dirigeants des bureaux du Gabon et de la République du Congo en leur fournissant des informations financières clés et des analyses opérationnelles. Le Directeur Financier est également responsable de l'instauration d'une culture de responsabilisation dans la gestion des questions financières. En tant que membre de l'équipe de gestion des deux pays, dirige l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de processus et de systèmes de comptabilité, de finances et d'approvisionnement afin de protéger et de contrôler les actifs financiers du WWF et de fournir des informations et des dossiers financiers complets, exacts et opportuns.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : **wwfgab@wwfgab.org**

Date limite de soumission des candidatures : **10 Novembre 2023.**



Mécanisme Spécial de Dons au Profit des Peuples Autochtones et des Communautés Locales

AGENCE D'EXÉCUTION NATIONALE - DGM CONGO

Avis à Manifestation d'intérêt n°01/DGM-CG/AEN/CC/2023

SERVICES DE CONSULTANTS

N° du projet : P169610

N° du don : TF B5533

La République du Congo a bénéficié d'une subvention du Mécanisme Spécial de Don au profit des Peuples autochtones et des Communautés Locales, en sigle DGM (Dedicated Grant Mechanism), d'un montant global de 4.5 millions USD. C'est une initiative mondiale qui soutient la participation des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PACL) dans l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts et à promouvoir une gestion durable des forêts ainsi que des stocks de carbone forestier dans le cadre du processus REDD+.

Les objectifs de développement du projet sont de promouvoir des moyens de subsistance durables pour les peuples autochtones et les communautés locales, et de renforcer leur capacité à s'engager dans la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre des processus (REDD+) au niveau local, national et international.

Le Mécanisme de Financement du DGM prévoit d'utiliser une partie du montant du Don accordé pour financer les services des Consultants individuels. Lesdits services comprennent le recrutement de quatre (04) Experts suivants qui vont appuyer l'Agence d'Exécution Nationale (AEN) dans la gestion globale des activités et de supervision du projet. Il s'agit de :

- Un (01) Responsable Administratif Financier (RAF);
- Un (01) Responsable de la Planification, Suivi-évaluation et Capitalisation (RSPC);
- Un (01) Responsable des composantes; et
- Un (01) Responsable à la Communication et développement communautaire (RCDC).

L'Agence d'Exécution Nationale du DGM Congo invite les consultants qualifiés et intéressés à

adresser leur candidature en vue de fournir les services décrits dans les TDRs. A cet effet, ils doivent produire toutes les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, copies diplômes pertinents en liaison avec le poste ciblé).

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les TDRs des postes en cause à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau : du Lundi au Vendredi de 8h00 à 17h00 (heure locale du Congo) ou en écrivant à : cipiviecaritas@gmail.com

Les expressions d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par voie électronique, au plus tard le Mardi 07 novembre 2023 à 17h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement de : (citer l'un des 4 postes visé) »

A l'attention de :

Monsieur Roch Borgia OTOUNGOU NDZA, Coordonnateur de l'Agence Nationale d'Exécution du DGM - Congo

Case J.055 V - OCH Mougali III

BP : 481 Brazzaville - Congo

Téléphone : +242 22 001 02 51 (Standard)

Téléphone : +242 06 473 73 78 ; 05 680 8181

Courriel : cipiviecaritas7@gmail.com

Site-Web : www.dgmglobal.org / www.cipivieinternational.org

Fait à Brazzaville le, 30 octobre 2023

Le Coordonnateur de l'Agence Nationale d'Exécution (AEN) du DGM Congo

KENYA/GRANDE BRETAGNE

Les Masai demandent réparation à Charles III pour les spoliations

Les représentants des communautés Masai du Kenya et de Tanzanie ont envoyé une pétition à la Couronne britannique.

Le roi Charles III est arrivé à Nairobi pour une visite de quatre jours. Buckingham Palace a annoncé que le souverain évoquera « les aspects les plus douloureux » de l'histoire britannique au Kenya. Parmi eux, selon les communautés Masai, il y a la spoliation de leurs terres. En 1904 et en 1911, alors que le Kenya n'était encore qu'un protectorat, les autorités britanniques ont fait signer aux sages Masai deux traités, par lesquels ils accordaient leurs terres aux colons. Les populations masai furent ensuite déplacées dans des réserves. Aujourd'hui, Daniel, un des chefs masai de Nakrok, au sud-ouest de Nairobi, demande justice : « Ces accords sont entrés en vigueur sans réelle représentation de la communauté Masai et sans son accord. Cela a mené à la spoliation d'im-



Les représentants des communautés masai du Kenya et de Tanzanie demandent au roi Charles III des gestes de réparation pour les spoliations de l'empire britannique au début du XXe siècle. © RFI/Gaëlle Laleix

portantes portions des terres de nos ancêtres, à des déplacements de populations et à des défis socio-économiques

pour nos communautés. Ce vol de nos terres a chamboulé nos modes de vie, désintégré notre héritage culturel et

affaibli nos moyens de subsistance et ceux des générations futures ».

«...Nous demandons à Sa Majesté la reconnaissance des injustices historiques faites aux Masai. Enfin, nous proposons un plan global de restitution des terres et de compensation »

Excuses et réparations du nouveau souverain Charles III attendues

Pour corriger l'histoire, les Masai ont donc soumis au roi Charles III un certain nombre de requêtes. Richard Legyagu, membre du conseil des sages de Samburu, dans le centre du pays, explique : « Nous n'avons jamais signé les documents de l'indépendance à la maison de Lancaster, et nous aimerions en avoir l'opportunité. Les Masai de Tanzanie demandent au roi d'exercer son influence sur la Tanzanie pour mettre fin à la spoliation de leurs terres dans le Ngorongoro. Nous demandons à Sa Majesté la reconnaissance des injustices historiques faites aux Masai. Enfin, nous proposons un plan global de restitution des terres et de compensation ». Durant son séjour, le roi Charles III n'ira pas en pays masai. Il passera deux jours à Nairobi, puis s'envolera pour Mombasa, sur la côte.

Noël Ndong

GHANA

Don de 100 véhicules blindés de l'UE pour contrer la menace terroriste

Le Ghana renforce sa sécurité face à la menace terroriste grâce à un don de 100 véhicules blindés de l'Union européenne.

Cette assistance s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Union européenne (UE) pour soutenir les pays d'Afrique de l'Ouest confrontés au risque croissant d'attaques terroristes touchant la région du Sahel. Plusieurs pays du golfe de Guinée, dont le Togo, le Bénin et la

Côte d'Ivoire, ont déjà été touchés par des attaques terroristes dans leurs régions frontalières. Le Ghana, pour sa part, a renforcé sa présence militaire le long de sa frontière nord. Les 105 véhicules blindés remis au Ghana s'accompagneront de dispositifs de surveillance aérienne et de

systèmes de guerre électronique. Josep Borrell, le chef de la diplomatie de l'UE, a fait cette annonce après une réunion avec le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, à Accra. Le chef de la diplomatie de l'UE a souligné que la menace terroriste, autrefois confinée au Sahel, s'est étendue aux pays du golfe de Guinée. Il a ajouté que cette situation exigeait une réponse collective de

la part des partenaires internationaux, afin de soutenir ces pays confrontés à cette réalité. L'aide de l'UE ne se limite pas seulement à la sécurité militaire. Elle vise également à créer des opportunités d'emploi, en particulier dans le nord du Ghana, où des tensions ethniques et un taux de chômage élevé sont des facteurs favorisant le recrutement de jeunes par les groupes terroristes.

Le soutien au Ghana fait partie d'un programme global de 616 millions d'euros destiné à renforcer la défense et la sécurité de ces quatre pays côtiers du golfe de Guinée. En réponse à la situation, le gouvernement ghanéen a déployé 1 000 soldats et policiers supplémentaires dans la région septentrionale de Bawku, frontalière du Burkina Faso cette année.

N.Nd.

COMMUNIQUÉ

Message du Président de l'ordre national des médecins du Congo aux médecins inscrits aux ordres départementaux des médecins de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le Professeur Léon Hervé ILOKI instruit les conseils départementaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, d'organiser les élections ordinaires simultanément avec celles du Conseil national de l'ordre des médecins.

Le chronogramme ci-dessous indique les activités préparatoires et électorales :

Du 20 au 30 octobre 2023 : établissement et publication du corps électoral;

Du 02 au 13 novembre 2023 : réception des candidatures;

Du 15 au 30 novembre 2023 : campagne électorale;

Le 02 décembre 2023 : vote simultané des membres des Conseils départementaux et du Conseil national;

05 décembre 2023 : compilation des procès verbaux et proclamations des résultats définitifs des élections des membres du Conseil national,

élections du bureau au Conseil national.

La documentation suivante est disponible aux sièges des Conseils départementaux :

(i) le guide électoral faisant office de code électoral interne, (2) le manuel du guide pratique des élections, et (3) le formulaire de déclaration de candidature.

Les Conseils départementaux bénéficieront de l'appui du comité avisier mis en place par note de service n°0494MSP/CAB du 17 juillet 2023 incluant la direction nationale des affaires électorales. Conformément aux dispositions du guide électoral, il faut noter qu'à l'article 17, **élection des membres est un scrutin binominal majoritaire à un tour.** Chaque candidature est composée préférentiellement de deux membres de sexes différents.

Article 20: les candidats au Conseil départemental de l'ordre des médecins doivent :

*avoir la nationalité congolaise
*présenter une expérience professionnelle de cinq (5) ans;

*être âgé de 30 ans révolus.

Article 21: ne sont pas éligibles :

*les médecins faisant l'objet d'une condamnation judiciaire;

*les médecins radiés du tableau de l'ordre des médecins ou visés par une suspension ou un blâme;

*les médecins ne jouissant pas d'une faculté mentale;

*les parlementaires;

Article 22: ne peuvent pas être candidats, les médecins qui occupent les fonctions suivantes :

*parlementaires

*préfets

*sous préfets et les administrateurs-maires;

*président des conseils départementaux et municipaux;

*inspecteurs de la santé;

*membres du cabinet du ministre de la santé;

*Directeurs des hôpitaux publics, généraux et de référence

*Directeurs centraux;

*médecins militaires.

Article 24. Tout candidat à l'élection au Conseil départemental de l'ordre des médecins fait une déclaration de candidature dûment signée comprenant :

*un formulaire individuel de déclaration de candidature;

*un casier judiciaire volet 3

*un certificat de nationalité;

*Un copie certifiée conforme du ou des diplômes reconnus par l'État;

*une copie de la carte de l'ordre des médecins ou de l'attestation d'inscription;

*une copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou autre pièce reconnue;

*un certificat médical d'aptitude physique et mentale datant de moins de trois mois.

Il sied de rappeler que les élections seront précédées par la tenue des assemblées générales au cours desquelles seront présentées les rapports d'activités et financiers.

Musée
du Bassin du Congo



Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo



« LA CEINTURE ET LA ROUTE »

Une initiative aux multiples atouts pour l'Afrique

Le renforcement de la coopération sino-africaine figure au cœur des préoccupations actuelles de l'initiative « La Ceinture et la Route » lancée il y a dix ans par le président Xi Jinping en vue de promouvoir le développement du continent africain qui, en dépit des richesses naturelles dont disposent les pays, fait encore face à plusieurs défis.

Considérée par le président chinois comme un cadre approprié pour un nouvel élan de la coopération internationale fondée sur le respect mutuel et le multilatéralisme, l'initiative « la Ceinture et la Route » se fixe comme objectifs d'accélérer la construction des infrastructures dont le continent africain a fortement besoin pour emprunter la voie du développement global et durable. Elle constitue également pour l'Afrique une opportunité qui s'offre à elle, au regard de la volonté exprimée par la Chine de soutenir les pays en développement à surmonter les difficultés de tout genre dans le cadre de cette coopération. « La modernisation mondiale doit être la modernisation du développement pacifique, la modernisation de la coopération mutuellement bénéfique et la modernisation de la prospérité commune », déclarait le président Xi Jinping à l'ouverture du 3e Forum sur la Ceinture et la Route. Il a plaidé, par ailleurs, pour la mise en œuvre à l'échelle des nations d'une coopération gagnant-gagnant. Cette initiative qui relie la Chine aux 150 pays et 32 organisations signataires des accords vise à favoriser une coordination politique, l'interconnexion des infrastructures, la création de zones économiques et de bases industrielles, l'intégration financière mais aussi la facilitation du commerce, notamment entre la



Chine et l'Afrique où le volume des échanges a atteint 282 milliards de dollars en 2022, soit une augmentation de 11% par rapport à 2018.

Une opportunité pour la croissance économique du continent

Les engagements réitérés par le président chinois au 3e Forum sur la Ceinture et la Route, qui s'est tenu du 17 au 18 octobre à Beijing, devant plusieurs dirigeants du monde dont ceux du continent africain sonnent comme un appel pour un nouvel élan de la coopération sino-africaine.

« Cette année marque le 10e anniversaire de ma proposition. L'intention initiale était, en tirant les leçons de

l'ancienne route de la soie, de prendre l'interconnexion comme axe principal et de renforcer la communication politique, la connectivité des installations, le commerce sans entrave, l'intégration financière et les liens entre les peuples avec d'autres pays, afin d'insuffler un nouvel élan à la croissance économique mondiale », avait rappelé Xi Jinping devant ses pairs.

Au regard de cette volonté clairement exprimée, il revient ainsi à l'Afrique, en général, et à la République du Congo, en particulier, de poser les bases d'une coopération plus pragmatique en lien avec son Plan national de développement (PND 2022-2026). Il s'agit pour les autorités congolaises de fixer de nouveaux

objectifs pour des résultats plus fructueux encore dans l'objectif d'améliorer le paysage économique et social.

Dans cette perspective, le Congo bénéficiant d'une grande attention de son partenaire chinois est appelé à tirer le meilleur profit de la Ceinture et la Route pour la mise en œuvre effective des projets à fort impact social et économique, tels que la Zone économique spéciale de Pointe-Noire et la construction des infrastructures routières et énergétiques nécessaires pour l'industrialisation. Conscient des atouts et avantages qu'offre l'initiative la Ceinture et la Route, une plateforme de coopération aux nouvelles opportunités, le Congo qui nourrit une amitié profonde avec la Chine entend

hisser plus haut le partenariat stratégique global avec la Chine. « Pour l'avenir, notre souhait est de voir la coopération sino-congolaise se renforcer et se diversifier pour la réussite du combat qui est le nôtre en termes de développement », avait déclaré le 29 septembre à Brazzaville le ministre congolais de la Coopération internationale. Les aspirations des autorités congolaises sont exprimées dans le cadre de l'initiative la Ceinture et la Route comme cadre de coopération gagnant-gagnant pour un développement mutuel. Elles seront clairement réitérées lors du Forum Chine-Congo prévu l'année prochaine à Beijing, dans le cadre de la célébration des 60 ans de l'établissement des relations entre les deux pays. « L'année 2024 marquera les soixante ans de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays. Nous espérons que les deux parties feront de cet événement une occasion de promouvoir un développement plus étendu de notre coopération bilatérale », déclarait le président Denis Sassou N'Guesso lors de sa participation au 3e forum de « la Ceinture et la Route » à Beijing. Il a indiqué que les engagements pris mutuellement avec son homologue Xi Jinping vont davantage raffermir le partenariat économique stratégique global qui lie les deux Etats.

Guy-Gervais Kitina

MARRAKECH

Réunion du Comité du projet de Gazoduc Nigeria-Maroc

Une réunion de haut niveau du Comité chargé du projet de Gazoduc Nigeria-Maroc s'est tenue la semaine dernière à Marrakech.

La réunion a eu lieu en présence des représentants de tous les pays traversés par le Gazoduc Nigeria-Maroc, ainsi que du commissaire infrastructures, énergie et digitalisation et du directeur de l'Énergie et des Mines de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Conformément aux protocoles d'accord signés entre les compagnies pétrolières nationales, cette réunion a été notamment consacrée au suivi de l'avancement du projet du Gazoduc Nigeria-

Maroc et aux études d'évaluation d'impact environnemental et social (EIES) et de Survey. Tous les participants ont exprimé leur engagement et leur détermination à assurer la réussite du projet du Gazoduc Nigeria-Maroc. Organisée par l'Office national des hydrocarbures et des mines (Onhym), en partenariat avec la société «IN-VR», la 3e édition du Sommet marocain du pétrole et du gaz constitue une occasion d'échanger sur les enjeux de l'exploration pétrolière et gazière au Maroc et du potentiel

géologique disponible, tout en focalisant sur les enjeux énergétiques en Afrique.

Ce sommet a réuni quelque 180 participants représentant les compagnies pétrolières internationales, les compagnies nationales d'énergie et les sociétés nationales responsables des hydrocarbures des pays africains qui seront traversés par le projet de gazoduc Nigeria-Maroc, outre les sociétés de services, les avocats-conseils, des responsables du secteur bancaire, ainsi que des experts et des cadres de divers pays du monde. Quatre pays de la Cédéao, la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Bénin et la Guinée ont rejoint le projet gazoduc Nige-

ria-Maroc. Ces signatures ont eu lieu en présence de l'ensemble des parties prenantes du projet dont les pays seront traversés par le gazoduc: Nigeria, Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria, Guinée, Sierra Leone, Guinée-Bissau, Gambie, Sénégal, Mauritanie et Maroc.

Désormais, ce sont au total 13 pays qui ont signé des protocoles d'accord donnant un sérieux coup d'accélérateur à la réalisation du projet. Ce projet structurant vise à acheminer le gaz naturel extrait des pays de l'Afrique de l'Ouest pour l'acheminer vers l'Europe. Les exportations de gaz de la région sont assurées par des mé-

thaniers. Seulement, ce mode de transport du gaz naturel liquéfié coûte excessivement cher, comparativement à celui réalisé via un gazoduc. D'où l'intérêt que portent les pays de la région à ce projet dont le coût est estimé à hauteur de 25 milliards de dollars et qui sera amorti relativement rapidement. Raison pour laquelle, après l'engagement du Nigeria d'y investir 12,5 milliards de dollars, soit une participation de 50% du projet, de nombreuses institutions financières sont intéressées par ce gazoduc long de 5.600 kilomètres à travers onze pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord.

Noël Ndong

AGRICULTURE

La Banque mondiale apprécie les efforts des agropastoraux

Le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM), Cheick Fantamady, a profité de son séjour au Congo pour s'enquérir de l'exécution des plans d'affaires financés par la BM et le Congo à travers le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac).

Cheick Fantamady et sa délégation ont, tour à tour, visité le 30 octobre le centre maraîcher de Nsougui et l'unité de transformation agroalimentaire Agrofield business. Au centre maraîcher de Nsougui, situé à Madibou, 9e arrondissement de Brazzaville, au quartier Moussossou à Mayanga, qui s'étend sur une superficie de 9 hectares dont 7 réservés pour le maraîchage, la délégation a échangé avec les maraîchers logés sur ce site. Une manière pour la délégation de la Banque mondiale de se rendre compte des difficultés et des réalités que rencontrent ces maraîchers dans ce site.

Il ressort que depuis 2016, date de l'installation des maraîchers sur le site jusqu'à ce jour, la production agricole n'a cessé d'accroître, en témoigne celle de 2022, où ils ont produit près de 279 tonnes de légumes. Ces groupements ont aussi saisi l'occasion de la descente de la Banque mondiale pour présenter leurs doléances qui se résument au manque de voie d'accès pour l'écoulement des produits, à la sécurité du site, à l'acquisition du matériel agricole et l'installation d'une chambre froide pour la conservation des produits agricoles.

Lors de la visite guidée du centre, la délégation de la BM a constaté et a apprécié les activités menées dans ce centre, car on y cultive plusieurs variétés de produits tels que l'oseille, le piment, le gombo, l'épinard, l'aubergine verte, etc. Pour la représentante-résidente de la BM, Louise Pierrette Mvono,



La délégation visitant la production des maraîchers de Nsougui/DR

il était nécessaire de discuter avec ces maraîchers et se rassurer que l'appui de la Banque mondiale a permis d'améliorer les conditions de vie. « Vous jouez un rôle important dans l'assiette des Congolais. Je pense que c'est un partenariat gagnant-gagnant. Il sera important de voir dans quelle mesure l'organisation que vous avez lancée permettra de faire en sorte que même à la fin du Pdac, vous puissiez, vous mêmes, continuer à faciliter vos conditions de vie », a-t-elle fait savoir.

Une initiative louée par le maire de Madibou, Alain Milandou, qui entend plaider auprès de la BM pour la construction d'un centre de santé et d'une école à proximité du site de Nsougui. Aussi, le maire de Madibou est préoccupé par la création d'une aire de vente

pour ces groupements au niveau du pont du Djoué.

Ce centre a démarré ses activités agricoles en 2015 et est constitué de 5 groupements dont Soungika, Zola, Madedika, Tolonga nzala et la Joie. Ces groupements sont composés de 113 maraîchers dont 72 femmes et 41 hommes. Le centre maraîcher de Nsougui est un brassage de maraîchers venus des ceintures maraîchères de Talangaï, du ravin du Tchad, de Mpissa, de Mbama de Bacongo et du Camp du Djoué.

Agrofield business, une unité de fabrication de chips

Basé au quartier Casis, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, agrofield business est une unité de transformation agro alimentaire qui œuvre dans la fabrication de chips à base de noix de

coco à la vanille et au gingembre. Cette unité qui a bénéficié du financement du Pdac en 2020 pour l'acquisition de ses équipements emploie 55 agents et son produit est disponible dans les supermarchés de Brazzaville et Pointe-Noire.

L'objectif, à en croire la présidente de la coopérative, Edith Nanette Diba, est de mettre en valeur les fruits du terroir. D'où elle entend produire également les chips de banane, d'ananas et de mangue. De même, elle envisage posséder des hectares de cocotiers pour permettre aussi la fabrication des charbons écologiques à base des coques de noix de coco. « En ce moment, nous sommes dans la fabrication en quantité abondante de chips de noix de coco à la vanille et au gingembre qui sont

sur le marché. L'objectif est de posséder une unité de production de chips afin d'inonder le marché congolais et pourquoi pas la sous-région pour son importation », projette Edith Nanette Diba.

Au terme de la visite guidée, Cheick Fantamady a dit son satisfecit sur les plans d'affaires financés par le Pdac. « Nous avons vu que l'entrepreneuriat au Congo a besoin d'être soutenu et lorsque cela est le cas, il ne peut que s'épanouir. Au niveau du centre maraîcher de Nsougui, nous avons vu qu'avec un peu d'encadrement, l'espace aménagé et l'accès par une petite piste pour évacuer les produits, ces coopératives peuvent se développer et subvenir à leurs propres besoins et apporter de légumes frais à la population », a-t-il constaté, et de conclure : « A la coopérative Agrofield business, nous avons vu la preuve par excellence que la jeunesse congolaise peut aussi réaliser ce grand potentiel agricole de ce pays sur la chaîne de valeur de la noix de coco. Donc, nous sommes heureux que la BM ait pu contribuer à travers le Pdac à apporter son appui à cet entrepreneur qui soit aujourd'hui à la conquête du marché national avec une ambition de multiplier les produits et s'attaquer au marché sous-régional (...) Vraiment nous sommes contents d'être là aujourd'hui ».

Stanislas Okassou

DÉCENTRALISATION

Le CAR parle d'un processus qui peine à se réaliser

Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville le 28 octobre, le Comité d'action pour le renouveau (CAR), parti d'opposition que dirige Clotaire Mboussa Ellah, a laissé entendre que la décentralisation sous sa forme actuelle ne peut atteindre ses objectifs.

Pour cette formation politique, depuis que ce processus a été lancé en 2003, l'élaboration du cadre juridique sur le transfert des compétences en matière de ressources et du personnel local fait du sur place.

« Il y a certes eu des projets d'appui à sa mise en œuvre mais on n'avance pas comme on l'aurait souhaité en dépit de grandes rencontres et des séminaires sur la gouvernance locale organisée à certains moments en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement », a-t-il dit.

Cependant, tout a été fait, mais qu'est ce qui bloque ce processus, s'est interrogé le président du CAR. A propos, il a rappelé que la décentra-

lisation prône l'amélioration de la gouvernance territoriale et l'efficacité de l'action publique des circonscriptions administratives, la promotion de la démocratie locale et du développement local par les conseils départementaux ou municipaux. Loin d'atteindre ses objectifs, on constate que non seulement nous ne sommes pas encore parvenus à une véritable politique de décentralisation, mais aussi que nous sommes encore à la recherche d'un mode idéal ou d'un système approprié de notre décentralisation. Il serait judicieux, a-t-il renchéri, d'analyser cette question en sachant bien distinguer les principales caractéristiques, l'option ou le système.



Clotaire Mboussa Ellah

La décentralisation rime avec l'autonomie et donc pour atteindre cet objectif, certaines conditions s'imposent. Soit opter pour une autonomie matérielle où chaque département jouit de sa personnalité morale et dispose de ces affaires locales, soit opter pour une autonomie fonctionnelle dont la structure décentralisée gère ses affaires plus ou moins librement et reste sous la surveillance de l'Etat.

En écoutant les autorités en charge de cette problématique, le président du CAR constate qu'ils sont encore à la recherche des politiques ou du processus favorable à la mise en œuvre d'un véritable schéma sur cette question.

Jean Jacques Koubemba

COOPÉRATION

Le Pnud va renforcer sa collaboration avec le parlement congolais

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo entend redynamiser sa collaboration avec les deux chambres du Parlement. La directrice générale adjointe du bureau de cette institution onusienne en Afrique, Noura Hamladji, l'a souligné, le 31 octobre à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.



Isidore Mvouba échangeant avec Noura Hamladji/Adiac

Venue participer au sommet sur les trois bassins forestiers tropicaux du monde, la directrice adjointe du Pnud pour l'Afrique a tenu à rencontrer le président de la chambre basse du Parlement pour débattre d'une nouvelle forme de collaboration entre les deux institutions.

« Nous avons abordé la question sur le traditionnel partenariat entre le Pnud et le Parlement congolais. L'objectif est de chercher à relancer ce partenariat sur les nouvelles bases afin de promouvoir la modernisation du Parlement, au regard du rôle capital qu'il joue dans la lutte contre le changement climatique », a indiqué Noura Hamladji à l'issue de la rencontre.

La directrice générale adjointe du bureau de l'institution onusienne en Afrique a profité de l'occa-

sion pour transmettre au président de l'Assemblée nationale les félicitations de son institution pour avoir tenu le pari de l'organisation du sommet sur les trois bassins forestiers tropicaux.

« Après le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, nous sommes venus féliciter le président de l'Assemblée nationale pour la réussite de ce sommet qui a une portée globale, parce que ces trois bassins forestiers qui représentent à eux seuls 80% de l'absorption du carbone au niveau global constituent le poumon de la planète et le rempart contre le changement climatique. A ce propos, le Congo joue un rôle moteur dans la préservation de ces écosystèmes dont l'humanité a besoin », a conclu Noura Hamladji.

Firmin Oyé

SANTÉ

Le nouvel entrepôt de la Cameps pourrait être opérationnel en décembre

La directrice régionale adjointe du Pnud, Noura Hamladji, a visité le 30 octobre les travaux d'extension de l'entrepôt de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et de produits de santé (Cameps), en compagnie de sa délégation.

L'objectif est de constater l'état d'avancement des travaux du nouvel entrepôt débutés depuis janvier, dans le cadre du partenariat tripartite : Congo, le Fonds mondial et le Pnud. Ces travaux sont exécutés par une entreprise congolaise.

Le nouvel entrepôt permettra de délocaliser les produits pour libérer l'ancien afin d'assurer une meilleure condition de stockage des médicaments. En effet, les aires de stockage étant devenues faibles à cause de la pression des produits, l'extension de cet entrepôt augmentera la capacité de stockage des médicaments.

La visite a concerné notamment le nouvel entrepôt, les magasins de stockage des produits de gratuité, l'entrepôt de recouvrement avant de suivre la présentation du projet de construction.

La délégation a été édiflée sur les besoins de la structure en entrepôt, la durée de vie des produits et de stockage des médicaments ainsi que sur la chaîne de distribution.

La directrice régionale adjointe du Pnud, Noura Hamladji, a félicité le Congo pour la réalisation de ces travaux d'extension de l'entrepôt. « Le travail abattu est impressionnant en moins d'une année. Le Pnud compte sur le renforcement des capacités nationales », a-t-elle dit.

Le directeur général du Cameps, Max Maxime Makoumba-Nzambi, a, de son côté, souligné la bonne collaboration avec les partenaires dans la distribution des médicaments pour éviter qu'ils deviennent périmés. « Le travail se fait selon les normes où les bagages métalliques permettent de réduire la température moyenne pendant la nuit de 28 à 29 degrés, qui n'a pas besoin de la climatisation. Le médicament doit être stocké à moins de 30 degrés », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

Le Congo et le Pnud évaluent leurs projets

Les projets sanitaires financés par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement ont été au centre des séances de travail que le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a eues le 31 octobre avec Noura Hamladji, la directrice adjointe du bureau du Pnud zone Afrique et le haut conseiller à la santé de la reproduction à cette agence suédoise, Sara Kitabwalla.

Après la visite des travaux du nouvel entrepôt de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé (Cameps) par la directrice adjointe du bureau régional du Pnud zone Afrique, Noura Hamladji, celle-ci a eu une séance de travail avec le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

« Nous avons parlé du partenariat entre le Fonds mondial, le Pnud et le ministère de la Santé qui est un partenariat excellent », a-t-elle déclaré au sortir de la séance de travail. « J'ai visité hier le projet de construction du nouvel entrepôt de la Cameps visant à augmenter ses capacités de stockage des médicaments, un projet qui prendra fin d'ici à la fin de l'année. J'ai rendu compte au ministre de ce grand succès », a-t-elle expliqué.

En dehors des travaux de la Cameps, les deux personnalités ont évoqué aussi les questions liées à l'amélioration de l'accès aux services de santé par les populations, surtout les personnes vulnérables. « Le Congo peut compter sur l'appui du Pnud



dans plusieurs secteurs sociaux, notamment l'exécution du Plan national de développement et son accélération. C'est un engagement fort et ma visite au Congo pour représenter l'administrateur du Pnud et la directrice régionale prouve un engagement de notre agence en faveur du Congo », a-t-elle poursuivi.

Après la séance de travail avec la directrice adjointe du bureau du Pnud zone l'Afrique, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a eu une autre séance de travail avec une délégation de l'Agence suédoise de coopération internationale au

La photo de famille après les séances de travail/Adiac développement conduite par Sara Kitabwalla. L'évaluation des programmes de la santé reproductive financés par de fonds a été au centre de cette séance de travail. « Nous avons discuté de l'appui apporté par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et le gouvernement suédois à la République du Congo pour améliorer la santé sexuelle et reproductive pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile », a-t-elle confié, avant d'ajouter que ce partenariat a produit beaucoup de réalisations positives.

Roger Ngombé

BALLON D'OR

Le grand huit pour Lionel Messi

Le capitaine de l'Albiceleste et ancien joueur de Paris Saint Germain qui évolue désormais à l'Inter de Miami a été sacré pour la huitième fois, le 30 octobre au théâtre de Chatelet à Paris, Ballon d'Or France football.

L'Argentin Lionel Messi devance ainsi le Norvégien Erling Haaland et le Français Kylian Mbappé pour succéder à Karim Benzema. Un podium de luxe. La Coupe du monde remportée au Qatar en 2022 devant la France de Mbappe après tant d'efforts a pesé lourd sur la balance face à Erling Haaland, auteur d'un triplé avec Manchester City, notamment la Ligue des champions, la Premier League et la Coupe d'Angleterre. Avec huit distinctions qui récompensent le meilleur joueur du monde, Lionel Messi devance largement le Portugais Cristiano Ronaldo (cinq Ballon d'Or). Il a été l'artisan de la troisième consécration de l'Argentine à la Coupe du monde en inscrivant sept but dont un doublé en finale face à la France.

Erling Haaland passe de tout près de son premier ballon d'Or, lui qui a marqué 52 buts en 53 matches pour sa première année en Angleterre. Il a contribué à la victoire de City en

Ligue des champions, un trophée majeur qui manquait à ce grand club européen. La premier league et la Coupe d'Angleterre ayant meublé son palmarès n'ont pas suffi pour changer la donne. Haaland peut toutefois se consoler du trophée Gerd Muller qui récompense le meilleur buteur du monde.

Kylian Mbappe a terminé à la troisième place mieux que la saison dernière grâce à ses 36 buts inscrits en 42 matches avec le Paris Saint-Germain. Il a été meilleur buteur de la dernière coupe du monde avec huit réalisations. Son triplé en finale lui a permis de dépasser d'une unité l'Argentine de Leo Messi.

Le gardien argentin Emiliano Martinez a remporté le trophée Yachine récompensant le meilleur gardien de la saison. Jude Bellingham a gagné le trophée Kopa, celui du meilleur jeune et l'Espagnole Aitana Bonmati a gagné le Ballon d'Or féminin.

James Golden Eloué

CAFI Un accord pour la distribution de plus de 8500 foyers améliorés

L'Initiative des forêts d'Afrique centrale (Cafi) et le gouvernement congolais ont signé, le 30 octobre, en marge de la quatrième session du comité de pilotage de ce mécanisme, un accord pour le lancement du projet « Lituka » dont le but est de diffuser plus de 8500 foyers améliorés à Brazzaville et Pointe-Noire.

Financé à hauteur d'un million d'euros, le projet vise notamment à économiser plus de 10 000 tonnes de bois et kilos de carbone et permettra d'appuyer un peu plus de 30 acteurs dans la fabrication des foyers améliorés. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a présidé le comité de pilotage, s'est réjoui de la signature du projet d'accélération de la lutte contre la déforestation par la diffusion des foyers améliorés dit projet Lituka. Selon lui, la diffusion des foyers améliorés à Brazzaville et Pointe-Noire dans le cadre du projet Lituka est l'un des six programmes approuvés par le conseil d'administration du Cafi. S'agissant du comité de pilotage, la 4e session a permis de faire l'état des lieux de la programmation en évaluant des progrès des jalons 2019-2023 de la Lettre d'intention et en dégagant les recommandations sur l'amélioration de l'appropriation nationale des projets du portefeuille Cafi. En effet, établie pour une durée de 5 ans, la Lettre d'intention Cafi-Congo comprend des jalons sur des questions telles que le code forestier, la politique agricole, la réduction de la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques, le développement durable et la gouvernance.



Signature de l'accord entre Cafi et le Congo/Adiac

Selon le président du comité de pilotage de Cafi, malgré des avancées notoires observées, il faut redoubler des efforts afin que les jalons de la période 2019-2025 soient atteints ou connaissent un progrès significatif. En effet, sur les neuf programmes de la Lettre d'intention signée en septembre 2019, entre Cafi et le Congo, trois autres programmes sont en cours d'instruction. Il s'agit notamment du renforcement de la gouvernance environnementale ; du projet d'appui à la société civile ;

du projet d'appui au secteur privé. C'est ainsi qu'Anatole Collinet Makosso a invité les acteurs de la société civile à s'impliquer davantage dans la gestion durable des écosystèmes forestiers, exhortant, par ailleurs, les banques de crédit et les établissements de microfinance à jouer leur partition dans la finance verte. « Je vous exhorte donc à vous mettre résolument au travail pour une moisson encore plus grande à la prochaine session », a invité le chef du gouvernement.

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a, quant à elle, rappelé que Cafi au Congo c'est plus de 45 millions de dollars, soit environ 28 milliards de FCFA de projets en cours d'exécution. « En mettant au cœur du processus décisionnel la préservation du capital naturel du Congo, vous démontrez à nouveau votre attachement à répondre aux défis environnementaux tout comme l'a prouvé l'organisation du sommet des trois bassins forestiers la semaine

dernière. Soyez tous assurés de toute la volonté du conseil d'administration du Cafi et de la France de continuer à vous appuyer dans votre ambition », a-t-elle déclaré.

L'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Wolfgang Klapper, a, de son côté, indiqué que le partenariat Cafi-Congo couvre un bon nombre de secteurs. Un partenariat qui a permis aux différents acteurs impliqués de relever le défi de la coordination, du suivi et du pilotage. « Aujourd'hui, le partenariat Cafi-Congo a donné naissance à six projets et les premiers investissements sur le terrain seront réalisés avant la fin de l'année. Nous atteignons ainsi une étape fondamentale de ce partenariat qui vise l'obtention des résultats concrets. L'Allemagne a été honorée de tenir la présidence du Cafi de 2020 à 2023 ; durant ces trois années de présidence, nous avons pu suivre avec satisfaction les avancées du partenariat qui n'ont cessé de progresser. », a-t-il conclu.

Notons qu'après l'Allemagne, c'est le Royaume-Uni qui assure depuis mars dernier la présidence tournante du conseil d'administration du CAFI.

Parfait Wilfried Douniama

DISPARITION

Dernier hommage du PCT à Nicodème Yandza

Décédé le 12 octobre à Paris, en France, à l'âge de 82 ans, le membre du comité d'honneur du Parti congolais du travail (PCT), Nicodème Yandza, a été inhumé le 30 octobre à Brazzaville, après avoir reçu les derniers hommages de son parti. La cérémonie s'est déroulée au siège communal, en présence du secrétaire permanent chargé de l'organisation du parti, Gabriel Ondongo.

Né le 8 juin 1941 à Mossaka, dans le département de la Cuvette, Nicodème Yandza fut ancien député de Makoua et maire de Mougali. Ancien diplomate, il s'est engagé en politique lors des Trois glorieuses journées des 13, 14 et 15 août 1963, alors qu'il était encore jeune. Selon Joseph Kifoua qui a lu l'oraison funèbre, Nicodème Yandza fut un révolutionnaire convaincu qui a milité avec ferveur, abnégation et courage dans les rangs de la jeunesse du Mouvement national de la révolution et de la Défense civile. Il s'est également illustré comme un des pionniers du mouvement syndical au Congo.

En effet, après ses études secondaires sanctionnées par l'obtention du baccalauréat, Nicodème Yandza a suivi des formations professionnelles à l'École de police d'Accra, au Ghana, et à l'École de police de Toulouse, en France. Grâce à ces formations, il a obtenu des diplômes d'inspecteur et de commissaire de police. Sur le plan politique, il avait bénéficié de plusieurs formations politico-idéologiques, notamment en Egypte, en France,

au Ghana et en Guinée Conakry.

« Nous avons souligné plus haut que la veine politique du camarade Nicodème Yandza avait écloso dès son adolescence. On ne pourrait donc s'étonner qu'il soit reconnu comme un brave militant de première heure du Parti congolais du travail, compté parmi ses membres fondateurs, ayant eu pour matricule de membre le numéro 49 », a déclaré Joseph Kifoua.

Il fut de 1970 à 1973 adjoint au maire de Mougali, président du PCT Mougali et président du comité de défense et sécurité. Consul à l'ambassade du Congo en Italie de 1984 à 1989, il a regagné la force publique où il a secondé le commissaire central de la ville de Brazzaville jusqu'à son départ à la retraite en 1991 au grade de capitaine de police.

Elu député de la circonscription de Makoua de 2002 à 2007, il est élu au Comité central du PCT lors du 6e congrès extraordinaire en 2011 avant d'être hissé au Comité des membres d'honneur en 2019. « Le parti salue le grand homme



Gabriel Ondongo s'inclinant devant la mémoire de Nicodème Yandza/Didier

politique que tu as été. De la jeunesse à l'âge majeur, tu as su prendre ta place pour servir avec abnégation et détermination non seulement le PCT, mais aussi le Congo, notre beau pays. Nous retenons des valeurs que tu

as incarnées parmi nous et que tu nous lègues en héritage, ton esprit de sagesse, ton efficacité dans l'action, ton humilité et ton esprit de camaraderie », a témoigné Joseph Kifoua, précisant que la disparition de Nicodème Yandza

est une perte inestimable pour sa famille biologique et pour le parti qui voit s'en aller un membre engagé et fidèle. Officier dans l'ordre du Mérite congolais, il a laissé une veuve et quatre enfants.

Parfait Wilfried Douniama

OPEN INTERNATIONAL DE RUSSIE

Deux athlètes représentent le Congo au taekwondo

Jennifer Colombe Nguimbi pour les 44 kg et Tamara Moukoubouka pour 40 kg sont les deux jeunes filles qui ont porté haut le drapeau du Congo à la compétition internationale dénommée Open international de Russie qui s'est déroulée du 22 au 27 octobre à Moscou.

Les deux athlètes du Congo qui découvrent le haut niveau ont fait l'essentiel pendant le déroulement de cette compétition qui a réuni plus de 2000 sportifs venus de divers pays. Trahiés par un manque de préparation adéquat, les deux Diables rouges respectivement en junior et cadet dames n'ont pas pu monter sur le podium.

De retour à Brazzaville, le 29 octobre, Jennifer Colombe Nguimbi a promis travailler davantage pour ramener une médaille d'or lors de sa prochaine sortie. « C'était une belle expérience. Pour nous qui faisons une grande compétition pour la première fois, c'était une grande école et nous devons travailler encore afin de rapporter une médaille prochainement. Je demande toujours



Les deux athlètes accompagnées des dirigeants/Adiac

« C'était une belle expérience. Pour nous qui faisons une grande compétition pour la première fois, c'était une grande école et nous devons travailler encore afin de rapporter une médaille prochainement. Je demande toujours à mes amis de ne pas avoir peur car le taekwondo reste le même »

à mes amis de ne pas avoir peur car le taekwondo reste le même », a-t-elle indiqué.

Issues du club Hope Winner, ces deux athlètes font déjà la fierté de leurs instructeurs. L'un d'eux, Loïc Okamba, a estimé que la sélection de Jennifer et Tamara à l'équipe nationale va booster le travail du club et pousser les autres à fournir plus d'efforts.

Pour sa part, le président de la Fédération congolaise de taekwondo Me Thomas Moutala a rappelé que le but de la participation du Congo à cette compétition consistait d'acquiescer l'expérience puisque c'est la première sortie du Congo dans les catégories inférieures. Il a signifié que les athlètes se préparent déjà pour les Jeux africains de la jeunesse.

Rude Ngoma

JO PARIS 2024

Les Léopards dames football éliminées par les Sud-Africaines

Les Léopards football féminin de la République démocratique du Congo (RDC) ne participeront pas aux prochains Jeux olympiques prévus à Paris pour 2024.



Une séquence du match entre la RDC dame et l'Afrique du Sud/DR

Elles ont été battues le lundi 30 juin au stade d'Orlando à Johannesburg, par les Banyanya Banyanya d'Afrique du Sud, en match retour du deuxième tour éliminatoire de ces JO, sur le score de 0 but à 2.

La joueuse Thembi Kgatlanca (68e et 88e minute) a inscrit les deux buts des Sud-Africaines, écartant la sélection congolaise de la course pour la qualification. Au match aller une semaine plus tôt au stade des Martyrs à Kinshasa, les

joueuses du coach Marcello Kadiamba avaient résisté par un but partout.

L'on rappelle que ces joueuses ont connu beaucoup de problème, jusqu'à faire la grève afin d'attirer plus d'attention et percevoir les primes des matchs précédents. La contreperformance au match retour contre l'Afrique du Sud pourrait bien résulter de ce problème pesant sur la psychologie des joueuses. Elles sont donc éliminées.

Martin Engimo

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Arménie, 14e journée, 1re division

Deuxième match de rang sur le banc pour Christoffer Mafoumbi, remplacé par l'Italo-Camerounais Vimercati lors du succès du FC Noah face à Alaschert (4-2).

Cette saison, l'international congolais a disputé neuf matches (5 victoires, 4 défaites, 9 buts encaissés) contre 5 pour Vimercati (4 victoires, 1 défaite, 5 buts encaissés). La concurrence est rude entre les deux portiers du club arménien, troisième du classement.

Portugal, 9e journée, 1re division

Gaius Makouta, remplacé à la 69e, et Boavista s'inclinent à domicile face au Sporting Lisbonne (0-2). Les Portugais sont 6e avec 15 points et 10 longueurs de retard sur leur adversaire du soir, premier du classement.

Roumanie, 14e journée, 1re division Sans Durel Avounou, pas encore opérationnel, le CFR Cluj bat Farul 3-1.

L'autre club de Cluj, l'Universitatea, dispose de Botosani (3-0). Non retenu pour le second match consécutif, Davy Ngoma était absent.

Le CFR Cluj remonte à la seconde place, à 1 point du Steaua Bucarest, tandis que Botosani est 16e et dernier.

Turquie, 10e journée, 1re division

Titulaire, Chandrel Massanga a été remplacé à la 76e lors du revers d'Hatayspor face à Kayserispor (1-2).

Turquie, 10e journée, 2e division

Première titularisation de la saison pour Bevic Moussiti Oko, remplacé à la 80e, lors du succès de Boluspor face à Bodruspor (2-1).

Genclerbriligi prend un point à Ko-



Quatrième but de la saison pour Béni Makouana/DR caelispor (2-2). Avec Francis Nzaba, de retour de suspension et titulaire en défense centrale. Sakaryaspor l'emporte chez l'Altay Izmir (2-1). Sans Simon Nsana, resté sur le banc.

Ukraine, 12e journée, 1re division

Beni Makouana offre la victoire au FC Polissya chez le Zorya Louhansk (1-0). A la 16e, l'international accélère dans son couloir gauche, réalise un appel entre le latéral et l'axial, s'infiltrer en puissance et ajuste le portier adverse du droit.

Rarement servi par la suite, il a su décrocher pour venir participer à la construction (47e, 86e).

Son 4e but de la saison qui permet à Polissya de s'accrocher au podium (2e avec 25 points).

Camille Delourme



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

HANDBALL

La ligue du Pool renouvelle ses instances

Les acteurs de la ligue départementale de handball du Pool ont procédé, le 29 octobre, à Kinkala, à l'élection et à la mise en place des nouveaux membres du bureau départemental.



Les membres de la ligue du Pool/Adiac

Le renouvellement des ligues s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme de travail ainsi que de l'organisation du handball au niveau national, par la Fédération congolaise de handball (Fécohand). Le nouveau bureau de la ligue du Pool est dirigé par Julien Mianfouana. Ce dernier a promis mettre tout en œuvre pour faire vivre le handball dans le département du Pool. Il a demandé à tous les adeptes de ce sport de travailler en synergie afin de relever le défi.

Rupel Nkouka et Simon Malola vont évoluer respectivement

comme 1er et 2e vice-président. Le secrétariat général revient à Marc Toumama tandis que Bruno Biyoma occupe le poste de secrétaire général adjoint. Amen Kali assume les fonctions de trésorier général, secondé par Davyne Loko. Tatiana Malana, Prince Bamanika et Bouanga Mabiala sont des membres. Le commissariat aux comptes est constitué de Joseph Kouka, Herbach Bakabadio et Dominique Mizele.

Cette élection s'est déroulée en présence du directeur départemental, Milongo Sita Modeste, et du secrétaire général de la Fécohand, Édouard Sah.

Rude Ngoma

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE TENNIS

Le Congolais Germain Ickonga Akindou élu vice-président

La Confédération africaine de tennis (CAT) a tenu le 27 octobre à Nairobi, au Kenya, son assemblée générale électorale à l'issue de laquelle Germain Ickonga Akindou, président de la Fédération congolaise de tennis, a été élu troisième vice-président et président de la Zone 3 Afrique centrale.



Le nouveau bureau de la Confédération africaine de tennis/Adiac

La CAT a désormais un nouveau président. La 50^e assemblée générale annuelle a donc élu à la tête de l'institution le Béninois Jean Claude Talon. Il succède ainsi au Tunisien M. Tarak Cherif qui a dirigé la CAT depuis 2004. Le Béninois devient le 9^e président à diriger la CAT après s'être imposé de 25 voix contre 12 devant le Botswanais Nelson Amanze.

Ces élections marquent un tournant majeur dans le développement du tennis en Afrique et réaffirment l'engagement de la CAT à promouvoir le

sport sur le continent.

Notons que Melle Fatime Kanté (Seychelles) a été élue représentante des femmes de la CAT. Outre Germain Ickonga Akindou (Congo), Abdelaziz Laarraf (Maroc) est élu vice-président et président de la zone 1 (Afrique du Nord), Ifedayo Akindoju assume également les fonctions de vice-président et président de la zone 2 (Afrique de l'Ouest) et Jonas Alberto Junior (Mozambique) est aussi vice-président et président de la zone 4 Afrique de l'Ouest.

James Golden Eloué

MINISTÈRE DU CONTRÔLE D'ÉTAT, DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ET DE LA LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS

CONSEIL DE RÉGULATION

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

COMMUNIQUE

La Direction générale de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) relance, de nouveau, les maîtres d'ouvrage et maître d'ouvrage délégué, sur l'obligation de procéder à la désignation des personnes responsables des marchés publics et à la nomination des membres des cellules de gestion des marchés publics de leurs structures, conformément au décret n° 2022-1854 du 12 Octobre 2022 modifiant et complétant le décret n° 2009-161 du 20 Mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.

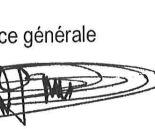
En effet, une année après la publication du décret précité, seulement 24,57% des maîtres d'ouvrage ont nommé les personnes responsables des marchés publics ainsi que les membres de leurs cellules de gestion des marchés publics malgré de multiples et divers rappels à ce sujet.

Aussi, l'ARMP porte à la haute attention des maîtres d'ouvrage qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les marchés publics passés hors cadre réglementaire en vigueur, seront frappés d'irrégularité.


La Direction générale de l'ARMP, compte sur votre bienveillante compréhension.

Fait à Brazzaville, le

La Directrice générale



La Directrice générale Valérie ILOKI ENGAMBA



NÉCROLOGIE



Madame et les enfants Loundoungou, les familles Mafouta, Bant-simba et Missidimbazi ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur époux, père, oncle et grand-père Caleb Loundoungou Mafouta, officier des FAC à la retraite, sergent majeur de l'armée du Salut, survenu le samedi 28 octobre à Casablanca au Maroc. Le jour du rapatriement du corps et les obsèques seront communiqués ultérieurement. La veillée mortuaire se tient au 176 rue Boumoungou, quartier Météo à Makélékélé, derrière le collège Angola Libre tout près du dispensaire de Terinkyo.

EN MÉMOIRE



En cette journée de toussaint, les enfants Elongo, la famille Elongo et grande famille de la Mutuelle IUHL, remercient toutes les personnes qui depuis la disparition de leur père et frère, le Docteur Jean Didier Elongo, Promoteur des Instituts et Université Henri Lopes, ancien Directeur général du contrôle des Marchés Publics, ne cessent de partager avec eux le respect de sa mémoire. La mémoire n'est pas une fin, elle est une reconnaissance dans un monde de paix et de sécurité. Il n'est plus là où il était, mais il est partout là où nous sommes. Nous l'avons beaucoup aimé, son souvenir restera dans nos mémoires, tel un trésor que nous saurons protéger et garder précieusement dans nos cœurs.

COOPÉRATION

La Turquie se dit déterminée à investir davantage au Congo

À l'occasion du centenaire de la République de Turquie, l'ambassadeur Hilmi Ege Türemen en poste au Congo a organisé, le 30 octobre, à Brazzaville une cérémonie commémorative au cours de laquelle il a salué l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

La célébration à Brazzaville du centième anniversaire de la proclamation de la République de Turquie s'est déroulée en présence de la délégation des membres du gouvernement conduite par le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Gusso, représentant le gouvernement congolais, des ambassadeurs accrédités au Congo, et de plusieurs autres invités de marque.

« Nous sommes déterminés à développer notre coopération dans les domaines politique, économique, commercial, culturel, de l'éducation et de la formation technique et à travailler avec nos frères et sœurs congolais à cette fin commune. Nous sommes heureux de constater que notre volume d'échanges est en hausse et devrait atteindre 150 millions de dollars d'ici fin 2023 », a déclaré l'ambassadeur de la République de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen. En outre, l'ambassadeur a fait savoir qu'un grand nombre d'entreprises turques sont intéressées à investir au Congo dans les domaines de l'agriculture, de la construction, de l'énergie, des mines et de la



L'ambassadeur de Turquie délivrant son message/Adiac

gestion portuaire. L'ouverture d'une école turco-congolaise de la fondation Maarif de Türkiye à Brazzaville depuis 2017 constitue, a-t-il indiqué, « une preuve palpable de nos relations dans le domaine de l'éducation ». Pour l'année académique en cours, l'ambassadeur a annoncé que l'école a créé un deuxième site à Brazzaville qui offrira aux élèves un meilleur cadre d'éducation. Il a sollicité l'appui des autorités locales. Au niveau de l'enseignement supérieur, il a expliqué qu'environ 300 jeunes congolais ont bénéficié des bourses d'études complètes leur permettant de poursuivre leur scolarité en Turquie. La Turquie souhaite également renforcer ses

relations militaires, notamment les échanges en matière de formation et d'industrie de la défense. Dans le domaine du transport, le diplomate turc a saisi l'opportunité pour rappeler la reprise des vols reliant Istanbul et Pointe-Noire par le biais de la compagnie aérienne Turkish Airlines.

« La brillante réussite » du Sommet des trois bassins...

A propos du sommet des trois bassins forestiers mondiaux qui vient de se tenir à Brazzaville, l'ambassadeur de Turquie a exprimé ses « vives félicitations » au président de la République, Denis Sassou N'Gusso ainsi qu'aux autorités congolaises pour « la brillante réussite » du Sommet des trois bassins. Enfin, Hilmi Ege Türemen a réitéré son

engagement à contribuer au renforcement et au développement de la coopération turco-congolaise.

Par ailleurs, le diplomate a exprimé aussi sa gratitude aux autorités congolaises qui ont « immédiatement pris l'initiative » de dépêcher une délégation à Ankara pour exprimer leur solidarité lorsque ce pays a été frappé par deux tremblements de terre le 6 février dernier, à la suite desquels des milliers de personnes ont perdu la vie et de nombreux blessés ont été enregistrés.

En ce qui concerne les relations entre la Turquie et l'Afrique, l'ambassadeur a signifié que depuis 2002 les relations entre la Turquie et les pays africains « ont gagné une importance consi-

dérable ». « Nous sommes déterminés à travailler davantage pour renforcer nos relations avec nos partenaires africains ».

Evoquant le conflit entre Israël et le Hamas, l'ambassadeur a appelé la communauté internationale et les pays musulmans à « adopter de nouvelles » et à prendre de « mesures concrètes pour parvenir à une solution juste et durable à la question palestinienne ». « Nous appelons à une cessation immédiate d'hostilités et de l'agression israélienne ».

La République de Turquie a été créée le 29 octobre 1923, sous la direction du président fondateur Mustafa Kemal Atatürk, couronnant la guerre de l'indépendance après la Première Guerre mondiale. Au cours de la soirée commémorative, l'ambassadeur a exprimé « la profonde gratitude de la nation turque et de son peuple pour les efforts incessants déployés par Atatürk et ses compagnons pendant la guerre d'indépendance et dans la période qui a suivi ». Leur courage et leurs efforts resteront à jamais inscrits dans la mémoire collective du peuple turc », a-t-il déclaré.

Yvette Reine Nzaba

FÊTE DES SAINTS

Les morts à l'honneur au cimetière de la Tsiémé

À la faveur de la fête de Toussaint, célébrée chaque 1er novembre, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a déposé une gerbe de fleurs au cimetière public de la Tsiémé, dans le 6e arrondissement Talangaï, à Brazzaville, pour témoigner de l'attachement du gouvernement à tous ceux qui ont quitté ce monde.

« Aujourd'hui, c'est une journée de souvenir et de recueillement. Comme cela a été indiqué, c'est un jour réservé à ceux qui sont partis avant nous. C'est le moment pour nous avant de les retrouver sous terre et peut-être au ciel de leur dire combien ils ont encore de la place dans nos cœurs. Et, je crois que la République en honorant tous ses morts appelle les citoyens congolais à trouver à cette occasion le moment opportun pour

se souvenir de tous ceux qui sont partis », a indiqué Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, après avoir déposé un bouquet de fleurs au pied de la stèle érigée en mémoire des disparus. Par ailleurs, le ministre a interpellé sur la spoliation de ce cimetière. A cet effet, il a souligné la nécessité d'assainir cet espace où reposent ceux qui nous ont été chers de leur vivant. Rappelons que le cimetière de la Tsiémé a été ouvert en 1961 et fermé en 1976.

Guillaume Ondze



Une vue du ministre après le dépôt d'une gerbe de fleurs/Adiac